



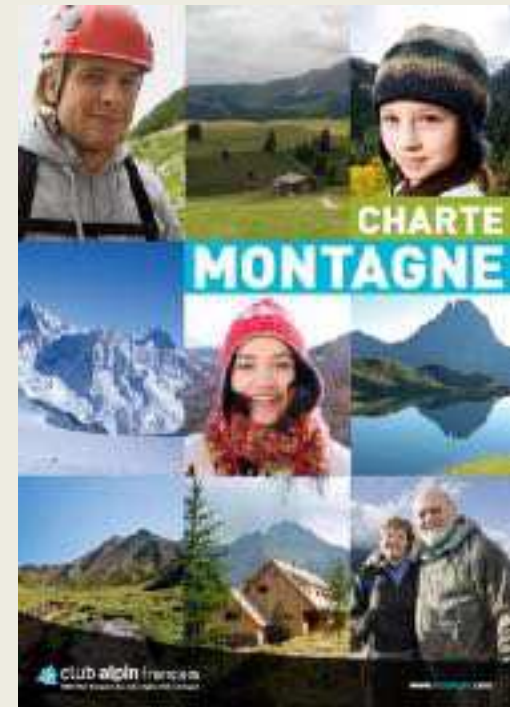
UFCA MILIEU MONTAGNARD

Une mission FFCAM



La protection du milieu montagnard à la FFCAM :

- Une mission ancienne
- Inscrite dans nos statuts
- Développée dans notre Charte montagne





Extrait de l'introduction de la « Charte Montagne » :

*« Pour être efficace, une politique de **protection** de la montagne nécessite une évolution des mentalités.*

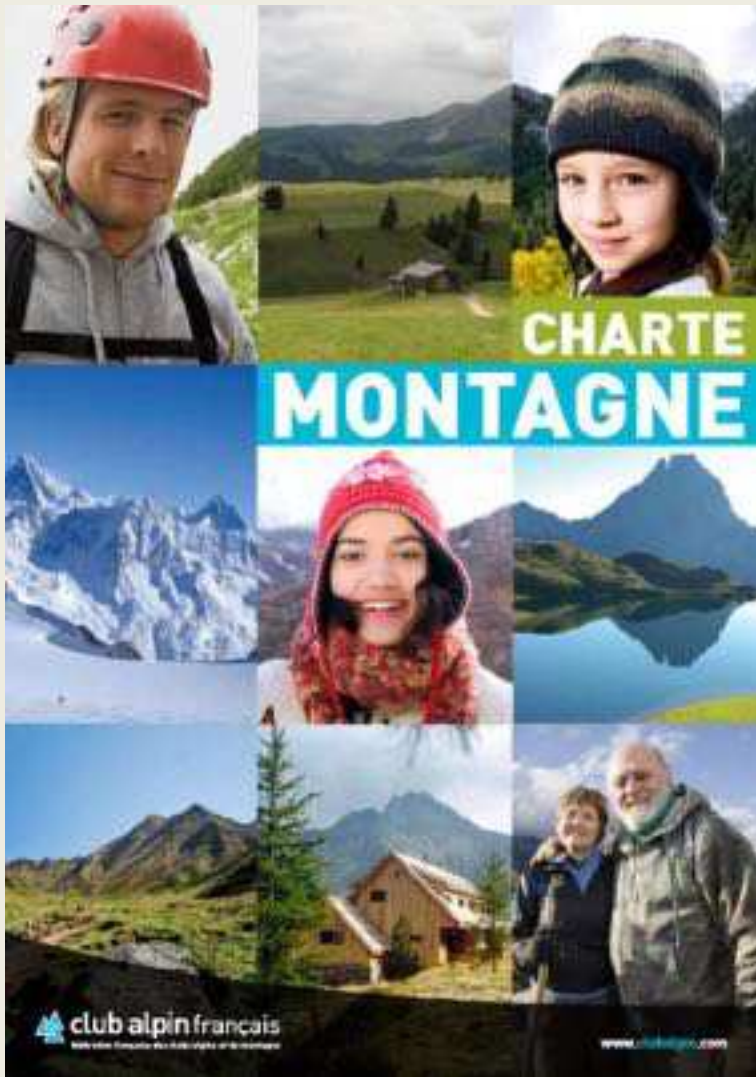
C'est le rôle de la FFCAM et de toutes les associations d'alpinisme d'informer, d'éduquer, de promouvoir un véritable code de bonne conduite en montagne.

*Il faut rappeler en permanence que si celle-ci est notre patrimoine commun, sa **fragilité** impose à tous un comportement **responsable**.*

*En même temps, le CAF revendique pour tous le **libre accès** à la nature, dans le respect des règles qui la protègent. »*

Supports Charte montagne

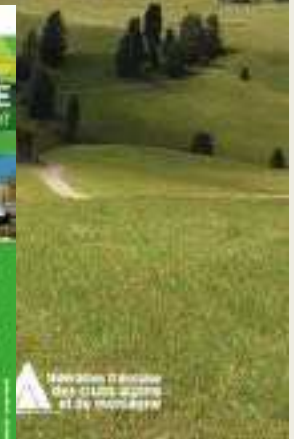
Texte intégral ▼



Dépliant 10 points ►



Affiche ▼



Plan de la présentation



① Les enjeux de la protection du milieu montagnard

- Un milieu fragile
- Un milieu soumis à des pressions fortes

② Vers une pratique responsable

- Vis-à-vis des populations permanentes
- Evolution des pratiques sportives
- Le dérangement de la faune
- Les bonnes pratiques

③ Nos moyens d'action

- Les actions fédérales
- Les clubs et comités s'engagent
- L'environnement et nos pratiques sportives

④ La liberté d'accès

- L'évolution des restrictions
- La lutte contre les restrictions injustifiées



1. Les enjeux de la protection du milieu montagnard

- Un milieu fragile

Formation du paysage

Un paysage résulte de 3 facteurs :

- ▶ la nature des roches
- ▶ la tectonique qui a soulevé et modelé ces roches
- ▶ l'érosion qui les a débarrassées



© Luc Jourjon

L'érosion, source de fragilité



Les sols sont la résultante de diverses actions :

- ▶ gel / dégel
- ▶ vent / érosion éolienne
- ▶ des précipitations (pluie, neige...)



Erosion intense



Formation des sols



*La langue terminale et les moraines du glacier de la Grande Casse, Savoie
© A.M. Reboulet*

Formation du paysage

La glace joue un rôle éminent.

Les glaciers d'aujourd'hui sont visibles de loin, surtout en été ...

Mais à la dernière glaciation (WURM, 100 000 à 10 000 ans avant notre ère), c'était une immense calotte glaciaire qui couvrait toutes les Alpes, seuls les plus hauts sommets dépassant.



Les glaciers du Massif des Ecrins, au petit matin, depuis la Vanoise

© A.M. Reboulet

Glacier disparu – glacier vivant



Cirques glaciaires



Le Vallon, Bessans, Savoie

Au cirque « mort », abandonné depuis le retrait glaciaire de la fin du Würm, répond le cirque « vif », encore occupé et façonné par un glacier



Le Monal, Tarentaise, Savoie

Glacier disparu – glacier vivant



Au lac de verrou, correspond le lac glaciaire ...

Lac de verrou



L'Étang Long, massif du Valier, Ariège



Col de La Rocheure, P.N. de la Vanoise

Glacier disparu – glacier vivant



Roches moutonnées



Massif d'Ambin , Savoie

Moraines



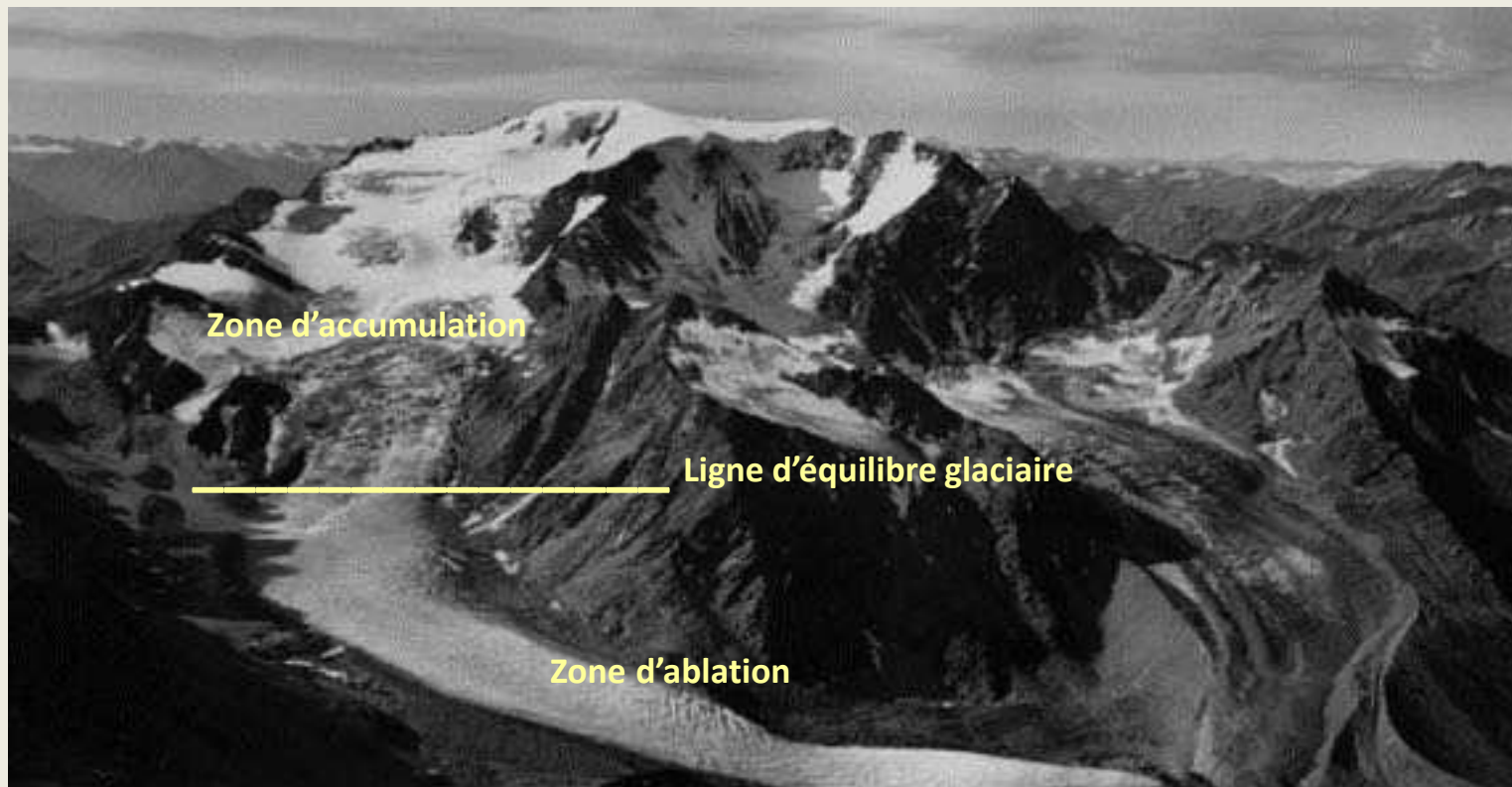
Vallée du Lys, versant italien du Mont-Rose

...et aux roches moutonnées et moraines, le transport de matériaux et l'abrasion de la roche au front des glaciers



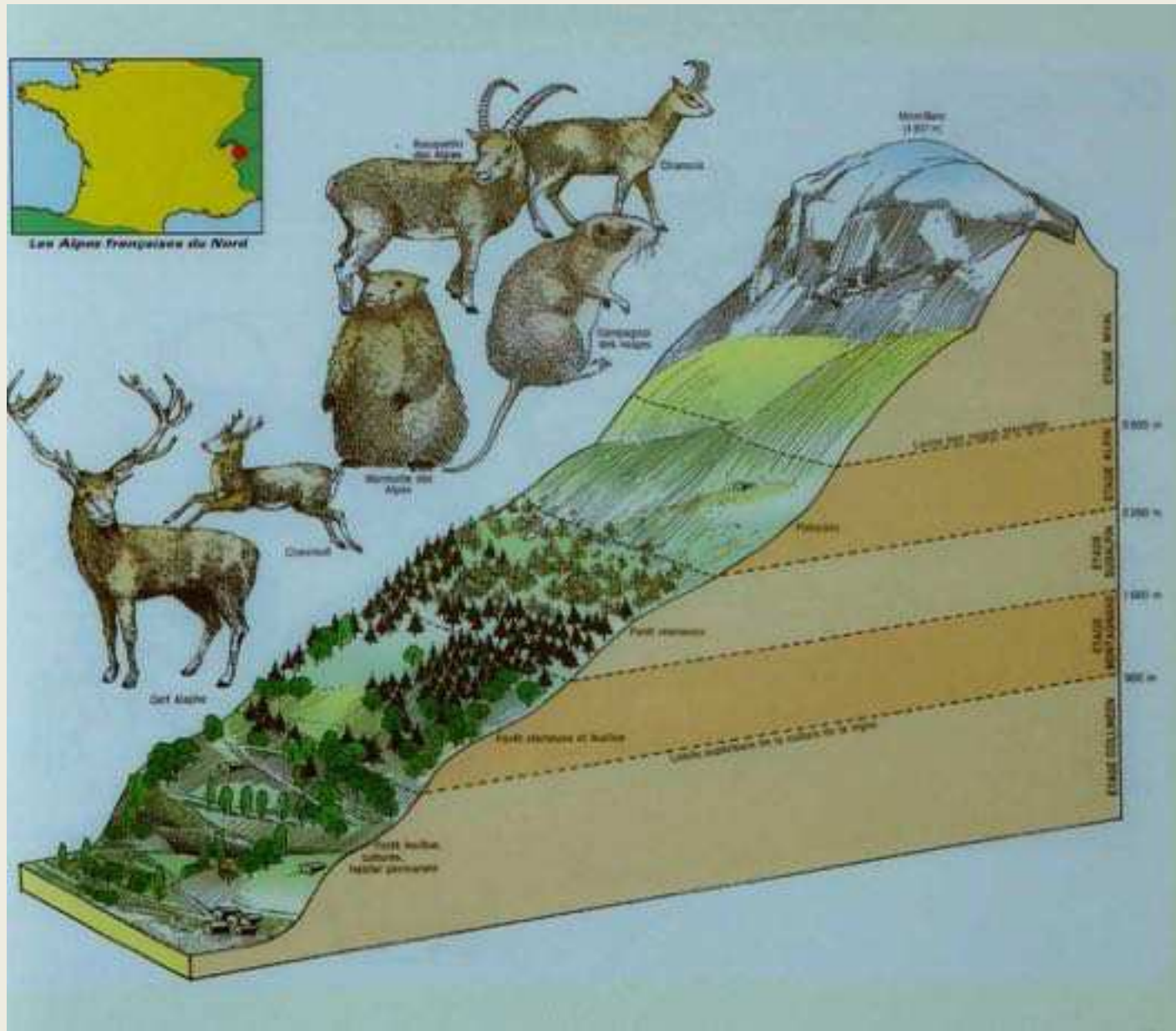
*Valnontey, P.N. Gran Paradiso
Photos : AM Reboulet*

Glacier / structure



Glacier de Valsorey vers 1935

Etagement



Survivre en montagne



La flore est fragile, car exposée aux conditions extrêmes de l'altitude, et comporte des espèces rares

- Beaucoup de plantes endémiques



La campanule du Mont-Cenis *Campanula cenisia*, endémique de l'ouest des Alpes (taille : 1 cm)

Habitats montagnards et flore

- Diversité

Col du Lautaret :

Dans ses environs immédiats, on trouve 1500 espèces végétales



Habitats montagnards et flore



- Fragilité : défense contre le vent et le froid,
poils ▼ et coussinets ▼



Edelweiss Leontopodium alpinum



Silene acaulis exscapa



Pulsatille printanière Pulsatilla vernalis



Habitats montagnards et flore



- Fragilité : défense contre le froid : taille fortement réduite par rapport à l'espèce de plaine (œillet)



Dianthus pavonius



Dianthus_furcatus

Survivre en montagne : la faune des stratégies variées pour passer l'hiver



La moitié des jeunes chamois et bouquetins ne passent pas leur premier hiver

Adaptation à l'hiver (en sus de la migration)

- hibernation : ours, marmotte
- mue hivernale : hermine, lièvre variable, lagopède
- ensevelissement dans la neige : tétras, lagopède
- pelage d'hiver... : chamois

Adaptation au rocher

- sabot du bouquetin
- nids des rapaces

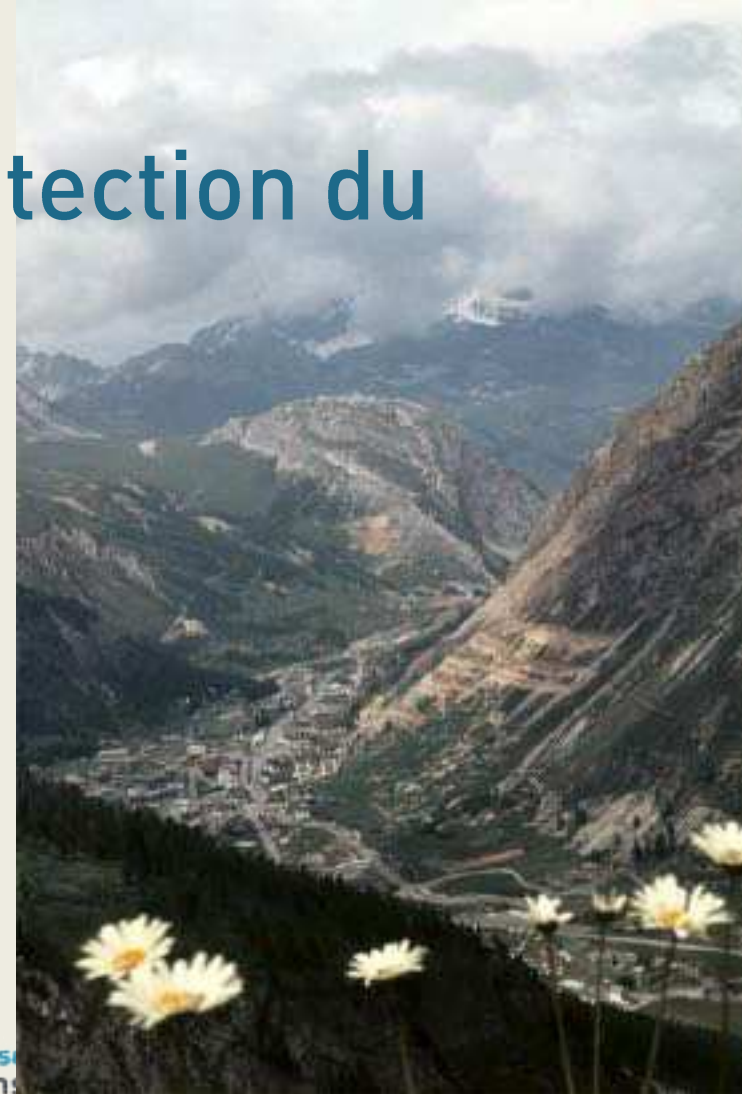


lagopède sous la neige



1. Les enjeux de la protection du milieu montagnard

- Un milieu soumis à des pressions fortes d'origine humaine



Agriculture



Des activités traditionnelles adaptées au milieu

- Pastoralisme
- Agriculture de montagne





Mais qui évoluent vers des pratiques intensives :

- Taille et densité des troupeaux
- Utilisation d'engrais en alpage
- Intolérance à l'égard des grands prédateurs (ours, loup, rapaces)

Energie hydraulique

90% des sites hydrauliques potentiels sont équipés
Relance dans le cadre de la transition énergétique



D'autres activités encore, plus problématiques...



© Mountain Wilderness

◀ Neige artificielle

Transport routier international ▶



© Mountain Wilderness



© : Agnès Métivier

◀ Utilisation des véhicules à moteur à des fins de loisirs dans les espaces naturels

Liaisons inter-stations : la fuite en avant

Projets en cours :

- La Rosière-La Thuile
- Mont Joly
- Bonneval Val d'Isère
- Cervières / Chenaillet
- Font-Romeu / Formiguières



La chasse

Les bouquetins ont disparu au 19^e siècle du fait de la chasse. Réintroduits à partir des années 60, en Vanoise d'abord, avec interdiction totale de chasse, ils sont environ 9000 en France, sur plusieurs massifs.



La chasse, le dérangement hivernal



Le Grand Tétras, disparu des Alpes françaises à la fin du 20^e siècle.

En Cévennes, Jura, Vosges, Pyrénées, ses effectifs se sont réduits de 75% depuis 1960 (source FNE).

Très sensible au dérangement en période de reproduction et en hiver et toujours chassé.



Pollution de l'air

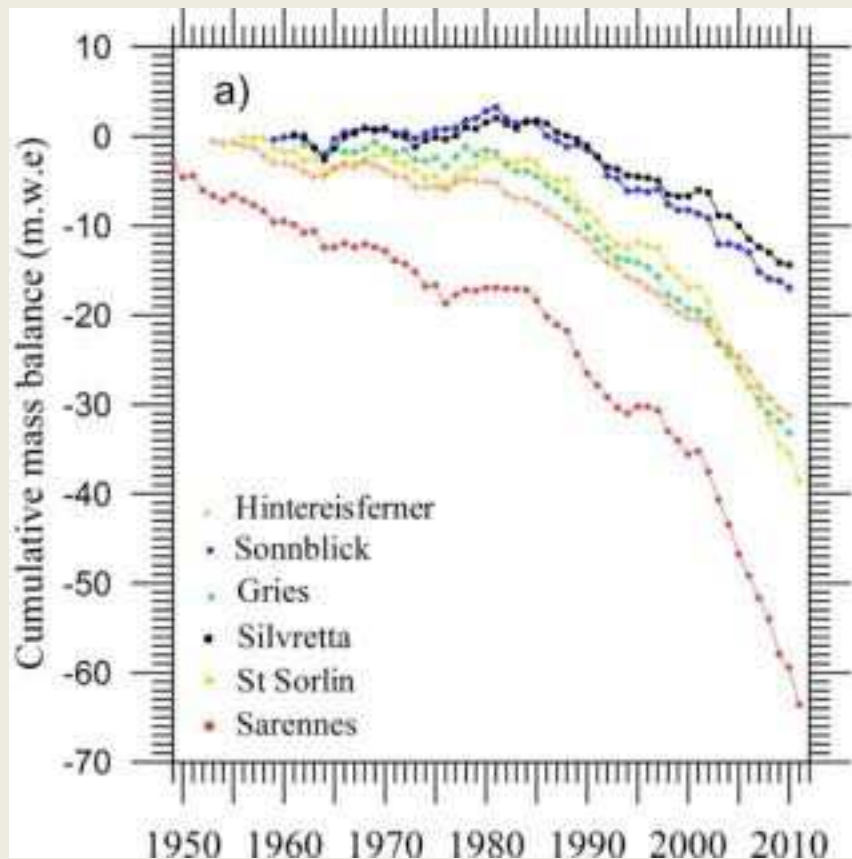


La vallée de l'Arve jusqu'à Chamonix, en raison du trafic par le tunnel sous le Mont Blanc, est une des zones où l'air est le plus pollué de France.



La vallée de Chamonix (2 mars 2013) / <http://www.emontblanc.com>

Le changement climatique déjà observé : un nouveau stress colossal



*Changement climatique : du Global au Régional
Rapport de M.-A. Mélières, Octobre 2014*

Figure 18 - Evolution du bilan de masse de 6 glaciers dans les Alpes.

Changement climatique observé : quelques données



- ▶ Hausse de la température moyenne à l'échelle de la Terre : + 0,85 ° C depuis 1850
- ▶ Dans les Alpes : +1,6 ° C, deux fois plus
- ▶ Au-dessus de 1.500 m dans les Alpes : 4 fois plus
- ▶ Une grande glaciation égale 4 ° C de moins en moyenne



o.Jg.



2001



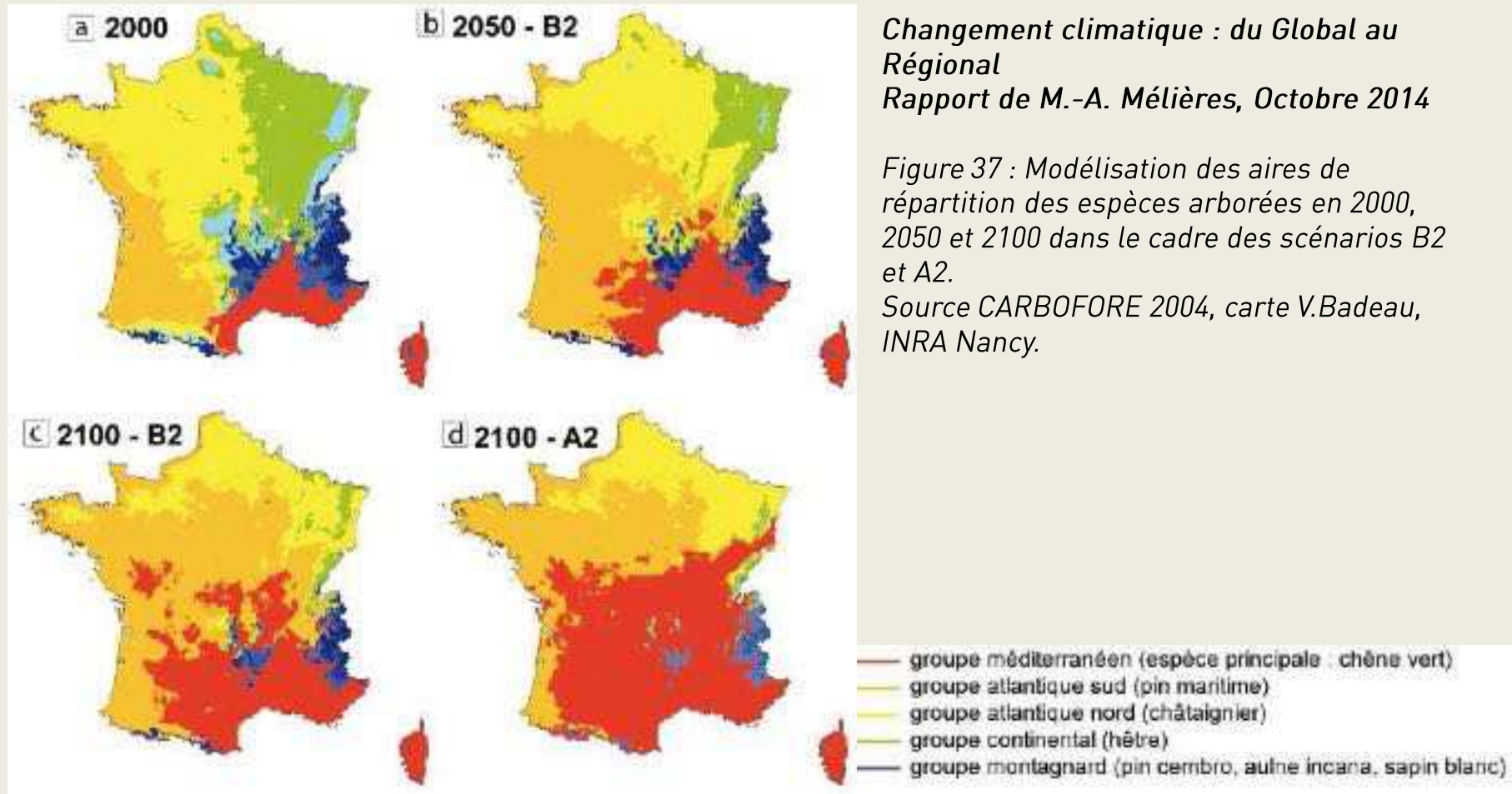
2006



2012

La Mer de Glace (© Gesellschaft für ökologische Forschung München)

Changement climatique à venir :



Changement climatique : du Global au Régional
Rapport de M.-A. Mélières, Octobre 2014

Figure 37 : Modélisation des aires de répartition des espèces arborées en 2000, 2050 et 2100 dans le cadre des scénarios B2 et A2.

Source CARBOFORE 2004, carte V.Badeau, INRA Nancy.

Message à retenir

La préservation à moyen terme du paysage montagnard, et particulièrement d'une haute montagne sauvage, vivante et silencieuse, constitue un défi à relever, dans lequel la FFCAM et ses adhérents doivent prendre leur part.



2. Vers une pratique responsable

Respect des populations locales



A titre individuel et collectif, un comportement responsable, c'est d'abord une cohabitation harmonieuse avec les populations résidentes.

Stationnement gênant, déchets, bruit, piétinement des prés de fauche, dérangement des activités de chasse ou de pêche...

A EVITER !

Des impacts accrus...

Fréquentation, surtout en hiver



Nouveaux loisirs...



Loisirs à moteur



Les véhicules à moteur (4X4, motos, quads, motoneiges) n'ont pas leur place dans les espaces naturels.

Les statuts de la FFCAM excluent la promotion ou l'encadrement de ces loisirs



Photo : Vincent Neirinck

Une loi française très restrictive,
mal respectée



- ▶ La loi 4X4 Lalonde 1991 (code environnement) : interdiction des loisirs motorisés dans tous les espaces naturels, sauf terrains spécialement aménagés et routes carrossables

Brèche 2014 : motoneiges vers restaurants d'altitude

- ▶ Interdiction des déposes en hélicoptères et du survol à basse altitude des parcs nationaux et réserves naturelles



Une “excursion” en montagne est en fait une “incursion” dans un milieu naturel vivant



Sous la neige la vie :
Lagopède, tétras,
perdrix, jeunes
arbres...

Nos pratiques et les oiseaux



Dérangement de la reproduction, des couvées, du repos en hiver : un envol de trop en hiver, c'est la mort d'épuisement



Lagopède © AM Reboulet

Et les rapaces



Ph: Martial Bos

**L'approche
d'un nid,
c'est parfois
l'abandon
des petits.
Tous les
rapaces sont
protégés.**

Nos pratiques et les mammifères



Chamois au Puy des Pourroys - Eterle © Marc Corail - PN des Ecrins

La distance de fuite à respecter pour un chamois :

- En été : 100m environ en terrain découvert, 50m environ en terrain très escarpé
- Beaucoup moins en hiver, surtout par neige profonde.

En forêt



La forêt,
refuge en
hiver et en été.
Le lièvre,
obligé de fuir
en pleine
journée peut
être victime de
l'aigle.



Message à retenir



**Adapter notre comportement :
Observer de loin sans déranger**





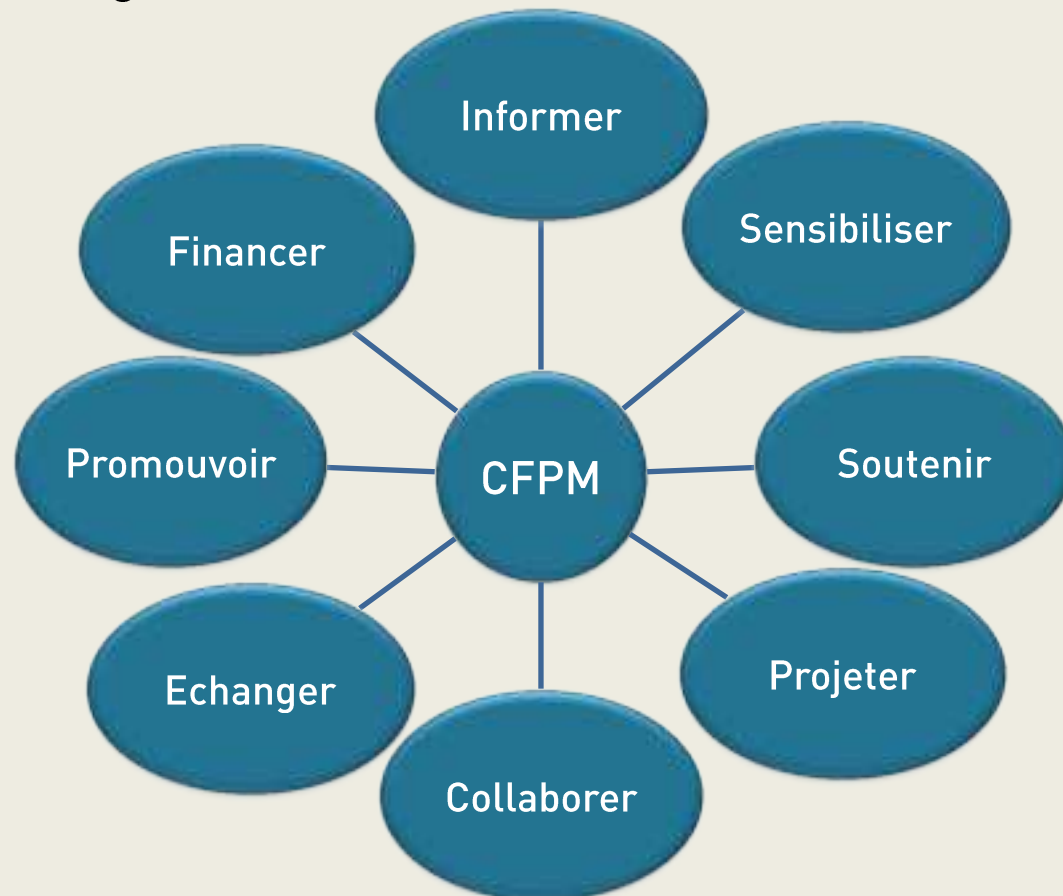
3. Nos moyens d'action

- Les actions fédérales



► Organisation et actions fédérales

- La Commission Fédérale de Protection de la Montagne (CFPM)
- Les VPMM en région



Nos moyens d'action

« Que la montagne est belle »



► Actions QLMB avec le clubs et comités

- Depuis 2016 : thème libre
- 2015 : le pastoralisme
- 2014 : les sentiers
- 2013 : nature et refuges
- 2012 : développement durable



Nos moyens d'action

► Information

- La lettre du milieu montagnard
- La Montagne & Alpinisme
- Internet et Facebook



Nos moyens d'action



► Veille législative

Exemples 2014-2016 :

- Défense de la liberté d'accès : RNN Chastreix Sancy
- Décret motoneiges
- Acte II Loi Montagne
- Réforme des unités Touristiques Nouvelles (UTN)



Nos moyens d'action



► Le plan d'action 2015 Milieu montagnard



septembre 2015

« Pour être efficace, une politique de protection de la montagne nécessite une évolution des mentalités. C'est le rôle de la FFCAM et de toutes les associations d'initiative d'informer, d'éduquer, de promouvoir un véritable code de bonne conduite en montagne. Il faut rappeler en permanence que si celle-ci est notre patrie, elle est aussi fragile et impose à tous un comportement responsable. En même temps, le CAF reste ouvert pour tous le libre accès à la nature dans le respect des règles qui la protègent. »

(Article 14 Statuts de la FFCAM et Pour une Développement Respectueux de l'Environnement et l'Amont du Patrimoine)

PLAN D'ACTION NATIONAL EN FAVEUR DU MILIEU MONTAGNARD 2015-2020

La Charte Montagne 2001 est le principe qui inspire et la FFCAM en matière de protection de la montagne et de l'environnement. Sa dernière version a été approuvée par l'Assemblée générale de Grenoble en 2010.

Le présent plan d'action MILIEU MONTAGNARD définit les actions prioritaires à mettre en œuvre. Au sein de notre Fédération, dans la période 2015-2020, fin de la prochaine olympiade. Il est le résultat d'une démarche initiée par le bureau fédéral en 2013, débattue au sein du conseil fédéral de mai 2014, puis approuvée dans un séminaire dédié (1 jour, 15 novembre 2014). Il constitue un programme de travail pour la fédération, et un cadre d'interventions pour les clubs et comités, dans une optique de cohérence.

Après une présentation le 25 mars 2015, le plan a été approuvé au comité directeur du 20 septembre 2015.

1



3. Nos moyens d'action

- Les clubs et comités s'engagent

Nos moyens d'action

► Les initiatives des clubs et comités



Action Calanques propres 2014 (CAF Marseille Provence)

Réhabilitation de sentiers au Cap Roux (CAF Esterel) ►

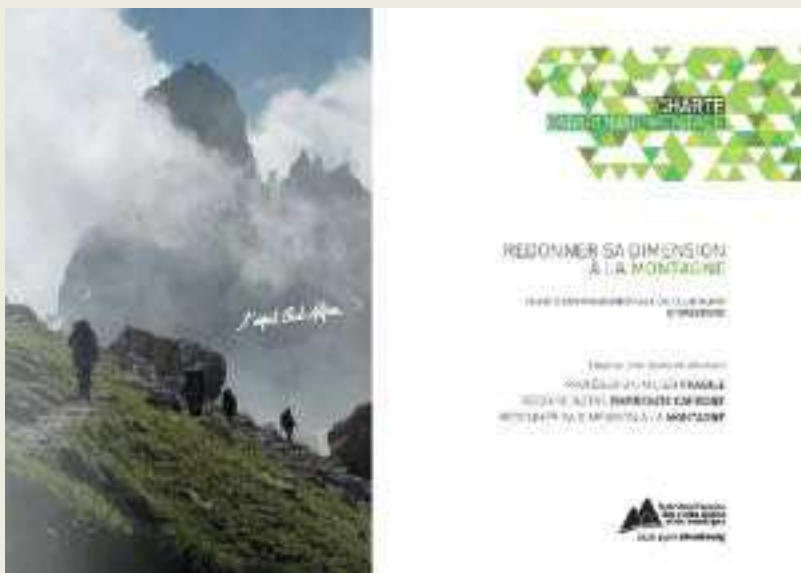


Délimitation des zones d'hivernage des Tétrax Lyre avec le parc des Bauges (CAF Chambéry)

Nos moyens d'action



► Les initiatives des clubs et comités



Charte environnementale (CAF de Strasbourg)



Restauration de sentier du Val de Courre / massif du Sancy (CAF Clermont Auvergne)



3. Nos moyens d'action

- L'environnement et nos pratiques sportives

Message à retenir



Les pratiquants CAF doivent être exemplaires, pour préserver la montagne que nous aimons, ainsi que notre image de marque :

- ▶ Pas d'organisation dans nos clubs ni de soutien d'aucune sorte aux loisirs motorisés
- ▶ Pour éviter une réglementation restrictive, mieux vaut l'autorégulation

Etre les hôtes de la nature



- ▶ Privilégier l'accès par les transports collectifs
- ▶ Utiliser les ressources locales
- ▶ Respecter les usages locaux
- ▶ Rapporter TOUS les détritrus
- ▶ Respecter les interdictions



60 passages sur une
pelouse = diminution de
moitié de la végétation

Problème d'érosion
ne coupez pas les lacets



En hiver



- ▶ Privilégier l'accès par les transports collectifs
- ▶ Ne pas suivre les traces ni poursuivre la faune
- ▶ Ne pas longer les lisières de forêt ; traverser la forêt au plus court sur les itinéraires bien parcourus
- ▶ Respecter les zones de tranquillité instituées (tétras)



Recommandations pour des pratiques respectueuses



► Dépliants à distribuer



Dans nos manifestations et rassemblements



- ▶ Recommandations manifestations sportives
- ▶ Label DD pour les manifestations sportives





Eco- responsabilité :

- ▶ Congrès
- ▶ Rassemblements
- ▶ Grand Parcours



Refuges



Faire passer une culture montagnarde



Refuge du Baerenkopf

Refuges



- ▶ Label HQE (haute qualité environnementale)
- ▶ Guide du PN de la Vanoise pour la gestion des refuges





3. Nos moyens d'action

- Participation à la gestion des territoires de montagne

Participation à la gestion des territoires de montagne



Parcs nationaux et comités de massif : Représentants FFCAM

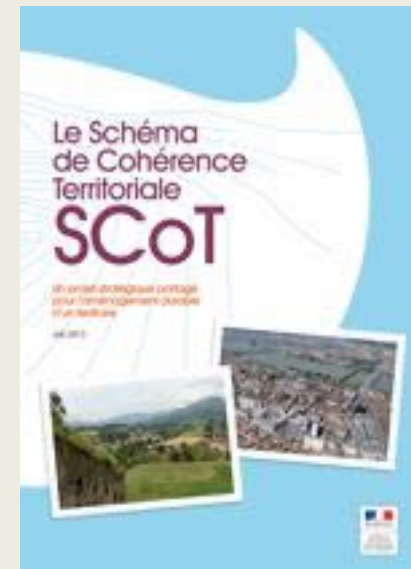
Comités de massif en renouvellement 2017

PARCS NATIONAUX		
Conseils d'administration		
PN des Ecrins	Jean-Pierre BURAUD	CAF Briançon
PN de la Vanoise	Denis PLAZE	CAF Albertville
PN du Mercantour	Eric DELLACASA	CAF Nice-Mercantour
PN des Pyrénées	Jean BOURDEU D'AGUERRE	CAF Pau
PN des Calanques	Bernard HAMEL	CAF Marseille
PN des Cévennes	-	
Conseils Economiques Sociaux et Culturels		
PN des Ecrins	Jean Louis FLANDIN	CD Hautes Alpes
PN de la Vanoise	Jean Pierre ST GERMAIN	CD Savoie
PN du Mercantour	Jean Pierre MARTIN	CD Alpes Maritimes
PN des Pyrénées	Angélique MASSON	CD Pyrénées Atlantiques
PN des Pyrénées	Serge DULOUT	CD Hautes Pyrénées
PN des Cévennes	-	
PN des Calanques	-	
COMITES DE MASSIFS		
Comité de massif des Alpes	Jean Pierre BURAUD	CAF Briançon
Comité de massif des Pyrénées	Denis MAUBE	CAF Comminges
Comité de massif du Massif central	Guy ROSENBERG	CAF Clermont Auvergne
Comité de massif Vosges	-	
Comité de massif du Jura	-	

Participation à la gestion des territoires de montagne



Un investissement bénévole à long terme...





4. La liberté d'accès

- Les restrictions d'accès

Les restrictions d'accès

- ▶ Liées à la propriété privée



Les restrictions d'accès



► Liées à la sécurité

Crainte réelle ou supposée des accidents, de la responsabilité du propriétaire, du maire

- Céüze
- Verdon, commune de Rougon
- Estérel, réserve ONF



Estérel Ph: JJ Bianchi

Les restrictions d'accès



► Liées à l'écologie

Parcs nationaux : vélo interdit
(presque) partout

Falaises classées Natura 2000
(rapaces, végétaux typiques) :
arrêtés de biotope avec restrictions
d'escalade

Sinsat, Pyrénées



Ph: Luc Jourjon



Ph: V Neirínck



Ph: JD Lebreton



4. La liberté d'accès

- La lutte contre les restrictions injustifiées

L'accès au sites de pratique

Un outil capital, le PDESI, le CDESI

Plan / Commission départemental(e) des espaces, sites et itinéraires des sports de nature

- 28 plans approuvés
- 21 plans en cours d'élaboration





Les stratégies face aux restrictions

- ▶ **Le maire, pour la sécurité : dialoguer et faire respecter la légalité (principe de proportionnalité)**
- ▶ **Le propriétaire ou exploitant, en cas de clôture ou d'interdiction : négocier**
- ▶ **L'administration de l'environnement et ses gestionnaires délégués : comprendre les enjeux et négocier des compromis**



**Dialogue et compromis
Conventions et contrats**

**Le plus souvent, dialogue et compromis raisonnables
permettent de limiter les interdictions au strict
nécessaire.**

Merci de votre
attention